

Extrait de la publication / édition 2018

Retour sur 9 projets lauréats

« mention spéciale et coup de coeur du jury, vote du public »

REGARDS SUR
L'ARCHITECTURE
ET
L'AMÉNAGEMENT
EN BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

2018

Vote du Public

PASSE À POISSONS DU BARRAGE DE GRAY

Gray (70)

Catégorie /
Aménagement urbain ou paysager

Maîtrise d'ouvrage :
Voies Navigables de France -
Subdivision de Gray

Maîtrise d'œuvre :
Michel-Antoine Boyer Architecte

Année : 2014



Opération retenue pour :

La valorisation esthétique d'un ouvrage technique dans le cadre de problématiques liées à l'environnement et à la biodiversité.

La qualité de l'interaction entre ingénierie et conception architecturale et paysagère.

20 LOGEMENTS BBC

Dijon (21)

Catégorie /
Habiter ensemble

Maîtrise d'ouvrage :
Logivie

Maîtrise d'œuvre :
Ateliers O-S architectes

Année : 2015



Opération retenue pour :

Le dialogue de cette opération compacte avec la rue, qui ménage des intériorités urbaines.

La réinterprétation élégante et contemporaine des réalisations des Trente Glorieuses, souvent injustement décriées.

Vote du Public

FONDATION DU CREDIT AGRICOLE

Salins-les-Bains (39)

Catégorie /
Activités

Maîtrise d'ouvrage :
Crédit Agricole de Franche-Comté

Maîtrise d'œuvre :
Lambole Architectes Office

Année : 2017



Opération retenue pour :

La qualité des espaces intérieurs et des vues sur l'extérieur, la relation au paysage.

La cohérence et l'homogénéité de l'écriture architecturale entre l'ancien et le contemporain.

Coup de coeur du Jury

CABANON POMME DE PIN

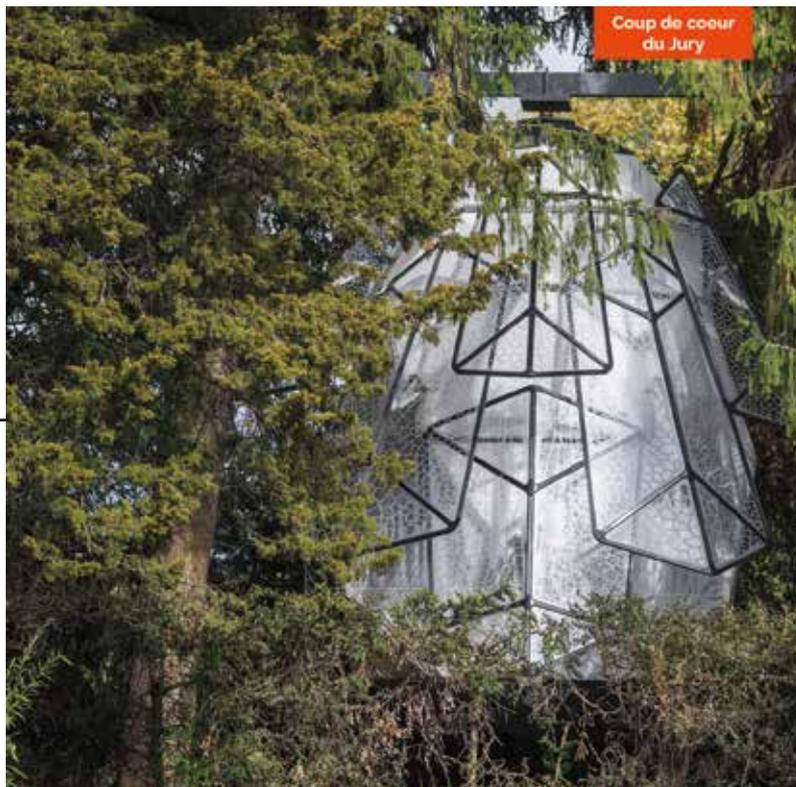
Gevrey-Chambertin (21)

Catégorie /
Activités

Maîtrise d'ouvrage :
SARL Trapet père & fils

Maîtrise d'œuvre :
AZCA : Atelier Zéro Carbone Architectes

Année : 2017



Opération retenue pour :

L'aspect technique et poétique de l'objet architectural.

La recherche et l'innovation sollicitées tant pour l'autogestion du bâtiment que pour son intégration paysagère.

Vote du Public

HABITER UN DOYENNÉ

Saint-Vincent-des-Prés (71)

Catégorie /
Maison individuelle

Maîtrise d'ouvrage :
Mélanie et Guillaume
de Rochegonde

Maîtrise d'œuvre :
Ludovic Forest architecte

Année : 2016

Opération retenue pour :

Une architecture au service du patrimoine classé, qui donne une nouvelle vie à un monument historique.

L'insertion contemporaine de la réalisation, avenir possible des villages ruraux.



Coup de coeur du Jury

MAISON DANS UN ANCIEN CORPS DE FERME

Viré (71)

Catégorie /
Maison individuelle

Maîtrise d'ouvrage :
Madame et Monsieur Cam

Maîtrise d'œuvre :
TM - atelier d'architecture
Thibaut Maugard architecte

Année : 2017

Opération retenue pour :

La nature en même temps minimaliste et généreuse de l'intervention.

La belle réinterprétation contemporaine d'un bâtiment agricole traditionnel.

Le dialogue entretenu avec le paysage.



RECONVERSION DE LA FILATURE

Ronchamp (70)

Catégorie /
Equipement public - Culture

Maîtrise d'ouvrage :
CC Rahin et Chérimont

Maîtrise d'œuvre :
Atelier Cité Architecture

Année : 2017

Opération retenue pour :

Le traitement architectural et paysager de ce site industriel, qui répond aux démarches et initiatives actuelles (fablab par exemple).

La polyvalence et l'adaptabilité des espaces.



Mention spéciale du Jury

RESTRUCTURATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Lantenne-Vertière (25)

Catégorie /
Équipement public - Culture

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Lantenne-Vertière

Maîtrise d'œuvre :
Architectures Amiot-Lombard

Année : 2015

Opération retenue pour :

Une reconversion exemplaire tant dans la multiplicité des programmes que dans l'excellence de la conception et de la mise en œuvre.

La capacité d'innovation des territoires ruraux.

Le jury félicite les élus municipaux pour leur volonté de réinvestir leur centre-bourg et pour la qualité de la démarche d'organisation d'un concours d'architecture, permettant de choisir le projet le plus abouti.



Coup de coeur du Jury

GROUPE SCOLAIRE ET SALLE DE CONVIVIALITÉ

Montperreux (25)

Catégorie /
Équipement public - Enseignement

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Montperreux

Maîtrise d'œuvre :
Atelier d'architecture Tardy -
Olivier Tardy

Année : 2016

Opération retenue pour :

La bonne appropriation des lieux et des savoir-faire locaux, combinée aux qualités de construction et d'usage.

L'insertion du bâtiment au centre du village.

La valeur éducative de l'architecture au travers de ce second lieu de vie des enfants, après leur maison.



